

Pour tous les professionnels du CHU

Conduite à tenir A

Je présente des symptômes (fièvre, toux récente, anosmie sans obstruction nasale et/ou agueusie***

**J'alerte mon encadrement ou chef de service.
Je me rends sans RDV au drive de dépistage du CHU.**

Le temps du diagnostic, comme je suis symptomatique, je rentre à domicile, en télétravail si mon activité s'y prête, ou en Autorisation Spéciale d'Absence. Mon cadre informe la DRH de site ou j'informe mon gestionnaire RH DAMSCO.

Si le diagnostic est:

- **Positif** : je suis positionné(e) en congé maladie, avec un certificat médical délivré par mon médecin traitant.
- **Négatif** :
 - Je peux travailler
 - Je ne peux pas travailler pour un autre motif de santé, je contacte mon médecin traitant.

Conduite à tenir B

Je suis asymptomatique mais j'ai été récemment exposé à une situation à risque (j'ai connaissance d'un contact avec une personne positive à la COVID-19)

J'alerte mon encadrement ou chef de service qui se rapproche du département d'hygiène hospitalière

Après analyse du risque d'exposition les conduites à tenir seront précisées en fonction de chaque situation individuelle et un dépistage pourra vous être préconisé dans les 5 jours suivant votre exposition.

Seules les situation de très haut risque d'exposition sans avoir respecté les mesures de protection préconisées nécessiteront une éviction présentielle préventive.

Au quotidien, je respecte les mesures barrières (distanciation sociale, masque, lavage des mains) pour me protéger et protéger les autres.

*Ces précautions ont été actualisées **le 26 aout 2020**, en lien avec les recommandations nationales et les indications de dépistage validées par la Cellule de crise (tableau général disponible sur l'Intranet).*

*Anosmie: perte du goût
* Agueusie : perte de l'odorat.

Risques d'exposition en cas de contact à risque dans l'exercice de ses fonctions Pour les professionnels du CHU

